Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

CABINET DU PREFET

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Arrêté établissant la liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible dans le département du Jura

Arrêté n° DSC-SIDPC-20160304-001

Le Préfet du Jura

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'urbanisme et en particulier ses articles L443-2 et R443-1 à R443-16,

Vu le code l'environnement et en particulier ses articles L125-2, R125-10 à R125-22, R563-4 et D563-8-1,

Vu le code de la sécurité intérieure et en particulier ses articles L112-1 et L112-2,

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier son article L2212-2,

Vu la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,

Vu la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, modifié par l'ordonnance n° 2010-418 du 27 avril 2010,

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, modifié par le décret n° 2009-613 du 4 juin 2009,

Vu le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique,

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français,

Vu l'arrêté ministériel du 6 février 1995 fixant le modèle du cahier de prescriptions de sécurité destiné aux gestionnaires de terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,

Vu la circulaire n°95-14 du 6 février 1995 relative aux mesures préventives de sécurité destinées aux gestionnaires de terrains de campings et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,

Vu la circulaire N°97-106 du 25 novembre 1997 relative à l'application de la réglementation spécifique aux terrains de camping situés dans les zones à risques,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2006-1585 du 2 octobre 2006 portant création du conseil départemental de sécurité civile,

Vu l'arrêté préfectoral n° 20150716-001 du 16 juillet 2015 portant organisation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DSC-SIDPC-20160229-001 du 29 février 2016 relatif aux mesures de prévention et de protection contre les risques d'incendie et les risques naturels prévisibles dans les terrains de camping et de stationnement de caravanes dans le département du Jura ;

Sur proposition du Directeur des services du Cabinet de la Préfecture du Jura,

ARRETE

Article 1 : La liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible dans le département du Jura est annexée au présent arrêté, applicable à compter de ce jour.

Article 2 : En application des dispositions de l'article R443-9 du code de l'urbanisme, les terrains de campings et de stationnement de caravanes cités en annexes doivent être dotés de dispositifs permettant d'assurer l'information, l'alerte et l'évacuation des occupants.
Un cahier de prescriptions de sécurité conforme à l'arrêté ministériel du 6 février 1995 sera mis en place dans chaque terrain de camping.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n° 2013344-002 du 10 décembre 2013 établissant la liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à des risques naturels et/ou technologiques dans le département du Jura est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté devra être affiché dans les mairies et publié par tous autres procédés en usage dans les communes. Il sera en outre notifié par les maires aux propriétaires et/ou exploitants des terrains concernés.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, les Sous-Préfets des arrondissements de Dole et de Saint-Claude, le Directeur des services du Cabinet, le Lieutenant-Colonel Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Directeur Départemental des Territoires, les Maires des communes mentionnées et les gestionnaires des terrains listés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Jura.

Fait à Lons le Saunier, le 04 MARS 2016

Le Préfet,

Jacques QUASTANA

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2016

Liste des terrains de camping et de stationnement des caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible dans le département du JURA

COMMUNE	TERRAIN DE CAMPING	NATURE DU RISQUE
BAUME-LES-MESSIEURS	La Toupe	Inondation – PPRI Seille
CHAMPAGNE-SUR-LOUE	La Louve	Inondation – PPRI Loue
CHANCIA	Les Cyclamens	Rupture de barrage
CHATILLON	Domaine de l'Epinette	Inondation - Atlas
CHAUSSIN	Le Canoé	Inondation – PPRI Doubs
CONDES	Sous- le Moulin	Rupture de barrage
DOLE	Le Pasquier	Inondation – PPRI Doubs
ECRILLE	La Faz	Inondation - Atlas
FONCINE-LE-HAUT	Le Val de Saine	Inondation - Atlas
FONTENU	Domaine de Chalain	Mouvement de terrain
FRAISANS	Camping Municipal "les Peupliers"	Inondation – PPRI Doubs
LONGCHAUMOIS	Le Baptaillard	Séisme
LONS-LE-SAUNIER	La Marjorie	Inondation – Le Solvan
MARIGNY	Kawan - La Pergola	Mouvement de terrain
MENETRUX-EN-JOUX	Le Relais de l'Eventail	Mouvement de terrain
MONTBARREY	Les Trois Ours	Inondation – PPRI Loue
MORBIER	La Bucle	Séisme
ORCHAMPS	Camping Municipal	Inondation – PPRI Doubs
OUNANS	La Plage Blanche	Inondation – PPRI Loue
PARCEY	Les Bords de la Loue	Inondation – PPRI Loue
PATORNAY	Le Moulin	Inondation - Atlas
PETIT-NOIR	Les Bords du Doubs	Inondation – PPRI Doubs
POLIGNY	La Croix du Dan	Mouvement de terrain
PONT-DE-POITTE	Les Pêcheurs	Inondation - Atlas
PONT-DU-NAVOY	Le Bivouac	Inondation – Atlas
PONT DU NAVOY	Le Navoy	Inondation - Atlas
PORT LESNEY	Les Radeliers	Inondation – PPRI Loue
PREMANON	Camping G.C.U.	Séisme
PREMANON	Les Trois Oiseaux	Séisme
RANCHOT	L'Ile	Inondation – PPRI Doubs
SAINT-JULIEN-SUR-SURAN	Camping Municipal "La Chapelle"	Inondation - Atlas
THOIRIA	Le Moulin de la Fraite	Inondation - Atlas
TOUR DU MEIX	Surchauffant	Mouvement de terrain
VILLARD-SAINT-SAUVEUR	Le Martinet	Inondation - PPRI Bienne